

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 78-337-1924 Commissions.

n° 78-337-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 décembre 1924

Numéro JO

n° 337 du 30/12/1924

Date du numéro

30 décembre 1924

### TEXTE INTÉGRAL

le receveur des domaines procédera au récolement de fin d'année des inventaires de matériel, de mobilier, etc....., du service local, en présence d'une commission composée « de MM. Bassières, commis principal du secrétariat général; (Guézennec, garde principal de la garde indigène.